

cette hymne est basée sur le même nombre de syllabes à chaque vers.

Quelle est la raison de ces changements? Voici à cet égard quelques documents qui nous ont été communiqués par un savant ecclésiastique :

« La rédaction ancienne du *Veni Creator* (celle que nous avons conservée à Lyon) fut suivie à Rome jusqu'à la publication du bréviaire romain, corrigé par l'ordre d'Urbain VIII, en 1634. La correction des hymnes fut opérée par trois jésuites : *Famien Strada, Tarquin Galluzi et Jérôme Petrucci*. Ces pères eurent la prétention de ramener les hymnes du bréviaire à la métrique classique, mais ils ont fait une bien pauvre besogne, car ils ont rendu ces hymnes plus barbares qu'elles n'étaient avant eux. Il fallait les laisser telles qu'elles étaient ou les changer totalement, comme on fit en France. »

« Si l'Église a le droit d'avoir sa langue et sa grammaire, comme on le dit communément et comme je suis très-porté à l'admettre (la jurisprudence a bien sa langue, son vocabulaire et sa grammaire), je ne vois pas pourquoi l'Église n'aurait pas aussi sa métrique? Cette métrique était fort simple et appropriée à son caractère; huit syllabes par exemple, dont les deux dernières formaient un *iambe*. On a trouvé que ces strophes n'étaient pas suffisamment *horatiennes*; on les a forcément ramenées au mètre, soit en transposant les mots, soit en substituant quelques-uns, soit en insérant des *anapestes* au lieu de *spondées*, le tout entrelardé de nombreuses élisions qui ne sont rien moins qu'harmonieuses, par exemple: *Usque qua quæ altissimo!* Aussi, au témoignage de dom Guéranger, il fut impossible d'introduire l'usage de ces hymnes corrigées dans la basilique de Saint-Pierre, mais elles s'étendirent rapidement dans les autres églises de Rome, de l'Italie et